

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02112

Numéro SIREN : 821 074 671

Nom ou dénomination : MAISON BALLESTER SENECHAL

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2023 sous le numéro de dépôt 13538

2023 5013538
LM

SAS MAISON BALLESTER SENECHAL

SIRET : 821 074 671 00024
BATIMENT DI CASES 4 A 8
59 160 LOMME

COMPTES ANNUELS

31 décembre 2022

Certifié conforme

[Signature]

PANSARD & ASSOCIES

Experts - Comptables

Commissaires aux comptes

American Institute Of Certified Public Accountants

International Affiliate

SAS MAISON BALLESTER SENECHAL

COMPTES ANNUELS

Periode du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS MAISON BALLESTER SENECHAL relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	4 774 844
Chiffre d'affaires	23 237 536
Résultat net comptable (Bénéfice)	2 444 536

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ROUBAIX

Le 10/05/2023

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	18 800	18 800		805
Fonds commercial (1)	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	139 531	76 281	63 250	74 750
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 360	35 951	409	1 563
Autres immobilisations corporelles	74 846	51 006	23 840	29 887
Immobilisations corporelles en cours	6 481		6 481	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	34 227		34 227	34 227
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 800		2 800	1 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	613 046	182 038	431 008	442 632
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	57 594		57 594	34 736
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	159 854		159 854	118 054
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 534 384	116 477	2 417 908	1 950 820
Autres créances	343 024		343 024	154 873
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 327 062		1 327 062	1 199 407
Charges constatées d'avance (3)	38 395		38 395	30 122
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 460 313	116 477	4 343 836	3 488 011
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 073 359	298 515	4 774 844	3 930 643
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	293 059	328 050
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	480 517	465 008
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 300	9 300
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 002 876	1 022 359
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	178 834	264 308
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 277	3 392
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 331 861	2 376 190
Dettes fiscales et sociales	236 781	248 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 215	15 843
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 771 968	2 908 285
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 774 844	3 930 644

(1) Dont à plus d'un an (a)	89 330	177 427
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 682 637	2 730 858
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 407	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	23 110 484	22 015 339	1 095 145	4,97
Production vendue	127 053	104 270	22 783	21,85
Production stockée				
Subventions d'exploitation	10 667		10 667	
Autres produits	39 600	8 297	31 303	377,26
Total	23 287 803	22 127 906	1 159 897	5,24
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	19 328 965	18 491 686	837 279	4,53
Variation de stock (m/ses)	-41 800	-61 146	19 346	-31,64
Achats de m.p & aut.approv.	43 288	38 097	5 191	13,63
Variation de stock (m.p.)	-22 858	-10 389	-12 469	120,02
Autres achats & charges externes	2 282 101	2 052 486	229 615	11,19
Total	21 589 697	20 510 735	1 078 962	5,26
MARGE SUR M/SES & MAT	1 698 106	1 617 172	80 935	5,00
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	41 087	40 203	884	2,20
Salaires et Traitements	743 007	629 703	113 304	17,99
Charges sociales	232 338	191 639	40 698	21,24
Amortissements et provisions	27 010	98 347	-71 336	-72,54
Autres charges	1 220	1 532	-312	-20,38
Total	1 044 662	961 424	83 237	8,66
RESULTAT D'EXPLOITATION	653 445	655 747	-2 303	-0,35
Produits financiers				
Charges financières	2 585	3 800	-1 215	-31,97
Résultat financier	-2 585	-3 800	1 215	-31,97
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	650 859	651 947	-1 088	-0,17
Produits exceptionnels	18 509	2 186	16 323	746,59
Charges exceptionnelles	27 177	16 749	10 428	62,26
Résultat exceptionnel	-8 668	-14 563	5 895	-40,48
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	161 674	172 376	-10 702	-6,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	480 517	465 008	15 509	3,21

Periode du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAISON BALLESTER SENECHAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 774 844 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 480 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés et valeurs mobilières

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022
- Hypothèse de départ : 100% à l'initiative du salarié
- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 67 558.24 euros

Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est à constater.

Continuité d'exploitation

Aucun événement de nature à compromettre la continuité d'exploitation n'est à constater.

Evènements post-clôture

Evènements postérieurs à la clôture : Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ce conflit. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	300 000			300 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 800			18 800
Immobilisations incorporelles	318 800			318 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	139 531			139 531
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 360			36 360
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 824			73 824
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 022			1 022
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		6 481		6 481
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 738	6 481		257 218
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	34 227			34 227
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 400	1 400		2 800
Immobilisations financières	35 627	1 400		37 027
ACTIF IMMOBILISE	605 165	7 881		613 046

CJ

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		6 481	1 400	7 881
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		6 481	1 400	7 881
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés	300 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	300 000
--------------	----------------

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 995	805		18 800
Immobilisations incorporelles	17 995	805		18 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	64 781	11 500		76 281
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 798	1 153		35 951
- Installations générales, agencements aménagements divers	44 572	5 706		50 278
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	387	341		728
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	144 538	18 700		163 238
ACTIF IMMOBILISE	162 533	19 505		182 038

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	159 854	118 054	41 800	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	57 594	34 736	22 858	
Total I	217 448	152 790	64 658	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 918 603 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 800		2 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 534 384	2 534 384	
Autres	343 024	343 024	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 395	38 395	
Total	2 918 603	2 915 803	2 800

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	44 184
Total	44 184

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	136 733	7 505	27 762	116 477
Total	136 733	7 505	27 762	116 477

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	7 505	27 762
Financières		
Exceptionnelles		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 Euro décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	100,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	465 008
Prélèvements sur les réserves	34 992
Total des origines	500 000
Affectations aux réserves	
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	500 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	200 000				200 000
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves générales	328 050	-34 992		34 992	293 059
Résultat de l'exercice	465 008	-465 008	480 517	465 008	480 517
Dividendes		500 000			
Provisions réglementées	9 300				9 300
Total Capitaux Propres	1 022 350		480 517	500 000	1 002 876

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	9 300			9 300
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 300			9 300

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 771 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 407	1 407		
- à plus de 1 an à l'origine	177 427	88 097	89 330	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 277	2 277		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 331 861	3 331 861		
Dettes fiscales et sociales	236 320	236 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 676	22 676		
Produits constatés d'avance				
Total	3 771 968	3 682 637	89 330	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 86 881

(**) Dont envers les associés 461

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn - fnp	375 646
Interets courus sur emprunt	2 277
Prov conges payes	67 952
Prov rtt	11 557
Provision charges sur CP	25 737
Taxe apprentissage	623
C3S à payer	6 786
Etat - cap	1 255
Total	

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	38 395		
Total	38 395		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 22,76 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		8
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		18
Ouvriers		
Total		26

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	67 558
Engagements de crédit-bail mobilier	7 260
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	74 818

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				23 529	23 529
Cumul exercices antérieurs				15 685	15 685
Dotations de l'exercice				4 705	4 705
Amortissements				20 390	20 390
Cumul exercices antérieurs				13 248	13 248
Exercice				3 975	3 975
Redevances payées				17 223	17 223
A un an au plus				2 318	2 318
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				2 318	2 318
A un an au plus				4 941	4 941
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				4 941	4 941
Montant pris en charge dans l'exercice					

MAISON BALLESTER SENECHAL

Société Par Actions Simplifiée

Au capital de 200 000,00 Euro

Siège social : BÂTIMENT D1 CASES 4 À 8 9 RUE DU MIN

59160 LOMME

821 074 671 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 28 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Et le vingt-huit juin, à dix heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La société EURL BASO, représentée par son représentant légal Monsieur Cédric SENECHAL, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 2 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Julien POULET, représentant KPMG SA, commissaire aux comptes, convoqué par lettre remise en main propre, s'est fait excuser.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le rapport d'approbation des rémunérations de dirigeants de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, du président, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

DS

CS

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Examen du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,

- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidence
- Affectation des résultats,
- Examen du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Approbation de la rémunération du Président et du Directeur Général
- Nomination du commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Monsieur le président donne lecture, puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 2 000 € et qui ont donné lieu à une imposition de 500 €.

En conséquence, elle donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 480 517,47 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	480 517,47 €
- Une somme de	180 517,47 €
affectée au compte "Autres réserves".	
- Une somme de	300 000,00 €
à la distribution de dividende, soit par action,	
un montant de	150,00 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 150,00 €.

DS CS

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
31/12/2021	500 000,00	250,00	500,00	499 500,00	0,00	0,00
31/12/2020	400 000,00	200,00	400,00	399 600,00	0,00	0,00
31/12/2019	161 000,00	80,50	161,00	160 839,00	0,00	0,00

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes prend acte des conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, mentionnées dans le rapport spécial.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

Le Président rappelle que les sociétés BASO et DS sont présidente et directeur général de la société.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'approbation des rémunérations de dirigeants annexé au PV d'AG, se prononce sur la rémunération de la société BASO, en qualité de président de la société MAISON BALLESTER SENECHAL et en approuve les termes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'approbation des rémunérations de dirigeants annexé au PV d'AG, se prononce sur la rémunération de la société DS, en qualité de directeur général de la société MAISON BALLESTER SENECHAL et en approuve les termes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DS

CS

CINQUIEME RESOLUTION

Les associés, constatant que le mandat de la Société KPMG SA, Commissaire aux Comptes titulaire arrive à expiration lors des présentes décisions des associés devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, décident de ne pas renouveler ce mandat.

Les associés décident de nommer la société SARL DE COMMISSAIRES AUX COMPTES BDL AUDIT, siégeant au 2B Chemin de la blanchisserie, 59400, Cambrai avec pour signataire Monsieur Jacques THOME.

Et ce pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue des décisions des associés devant statuer sur les comptes de l'exercice du 31 décembre 2028.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

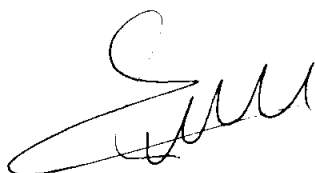
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

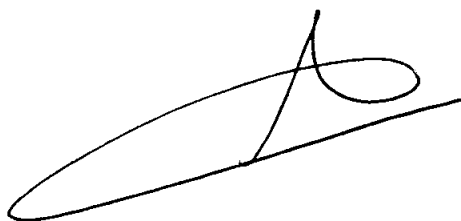
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Thome', written over a horizontal line.

Un associé

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line, written over a horizontal line.



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Maison Ballester Sénéchal SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Maison Ballester Sénéchal
9 rue du Min Bâtiment D1 - Cases 4 à 8 59160 LOMME

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre


CS



KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Maison Ballester Sénéchal SAS

9 rue du Min Bâtiment D1 - Cases 4 à 8 59160 LOMME

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À la collectivité des Associés de la société Maison Ballester Sénéchal,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des Associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Maison Ballester Sénéchal SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

CS



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 26 juin 2023

KPMG SA

Signature numérique
de Julien Poulet

Julien POULET

SAS MAISON BALLESTER SENECHAL

COMPTES ANNUELS

Periode du 01/01/2022 au 31/12/2022

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	18 800	18 800		805
Fonds commercial (1)	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	139 531	76 281	63 250	74 750
Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 360	35 951	409	1 563
Autres immobilisations corporelles	74 846	51 006	23 840	29 887
Immobilisations corporelles en cours	6 481		6 481	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	34 227		34 227	34 227
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 800		2 800	1 400
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	613 046	182 038	431 008	442 632
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	57 594		57 594	34 736
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	159 854		159 854	118 054
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 534 384	116 477	2 417 908	1 950 820
Autres créances	343 024		343 024	154 873
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 327 062		1 327 062	1 199 407
Charges constatées d'avance (3)	38 395		38 395	30 122
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 460 313	116 477	4 343 836	3 488 011
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 073 358	298 515	4 774 844	3 930 644
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	293 059	328 050
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	480 517	465 008
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 300	9 300
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 002 876	1 022 359
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	178 834	264 308
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 277	3 392
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 331 861	2 376 190
Dettes fiscales et sociales	236 781	248 552
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 215	15 843
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 771 968	2 908 285
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 774 844	3 930 644

(1) Dont à plus d'un an (a)	89 330	177 427
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 682 637	2 730 858
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 407	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CS

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	23 110 484	22 015 339	1 095 145	4,97
Production vendue	127 053	104 270	22 783	21,85
Production stockée				
Subventions d'exploitation	10 667		10 667	
Autres produits	39 600	8 297	31 303	377,26
Total	23 287 803	22 127 906	1 159 897	5,24
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	19 328 965	18 491 686	837 279	4,53
Variation de stock (m/ses)	-41 800	-61 146	19 346	-31,64
Achats de m.p. & aut.approv.	43 288	38 097	5 191	13,63
Variation de stock (m.p.)	-22 858	-10 389	-12 469	120,02
Autres achats & charges externes	2 282 101	2 052 486	229 615	11,19
Total	21 589 697	20 510 735	1 078 962	5,26
MARGE SUR M/SES & MAT	1 698 106	1 617 172	80 935	5,00
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	41 087	40 203	884	2,20
Salaires et Traitements	743 007	629 703	113 304	17,99
Charges sociales	232 338	191 639	40 698	21,24
Amortissements et provisions	27 010	98 347	-71 336	-72,54
Autres charges	1 220	1 532	-312	-20,38
Total	1 044 662	961 424	83 237	8,66
RESULTAT D'EXPLOITATION	653 445	655 747	-2 303	-0,35
Produits financiers				
Charges financières	2 585	3 800	-1 215	-31,97
Résultat financier	-2 585	-3 800	1 215	-31,97
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	650 859	651 947	-1 088	-0,17
Produits exceptionnels	18 509	2 186	16 323	746,59
Charges exceptionnelles	27 177	16 749	10 428	62,26
Résultat exceptionnel	-8 668	-14 563	5 895	-40,48
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	161 674	172 376	-10 702	-6,21
RESULTAT DE L'EXERCICE	480 517	465 008	15 509	3,34

Periode du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAISON BALLESTER SENECHAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 4 774 844 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 480 517 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 10/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés et valeurs mobilières

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75 %
- Taux de croissance des salaires : 1.50 %
- Age de départ à la retraite : 65 - 67 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022
- Hypothèse de départ : 100% à l'initiative du salarié
- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 67 558.24 euros

Changements de méthodes comptables

Aucun changement de méthodes comptables n'est à constater.

Continuité d'exploitation

Aucun événement de nature à compromettre la continuité d'exploitation n'est à constater.

Evènements post-clôture

Evènements postérieurs à la clôture : Les opérations militaires en Ukraine qui ont commencé le 24 février 2022 et les sanctions prises contre la Russie par de nombreux Etats ont des incidences sur l'économie mondiale. L'entreprise n'a pas d'exposition bilantielle sur ce conflit. Les éventuelles conséquences sur l'activité de l'entreprise sont indirectes et à ce stade difficilement mesurable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	300 000			300 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 800			18 800
Immobilisations incorporelles	318 800			318 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	139 531			139 531
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 360			36 360
- Installations générales, agencements aménagements divers	73 824			73 824
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 022			1 022
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		6 481		6 481
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	250 738	6 481		257 218
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	34 227			34 227
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 400	1 400		2 800
Immobilisations financières	35 627	1 400		37 027
ACTIF IMMOBILISE	605 165	7 881		613 046

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
--	----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-------

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

6 481

1 400

7 881

Apports

Créations

Réévaluations

Augmentations de l'exercice

6 481

1 400

7 881

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions

Scissions

Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés

300 000

Éléments réévalués

Éléments reçus en apport

Total

300 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 995	805		18 800
Immobilisations incorporelles	17 995	805		18 800
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	64 781	11 500		76 281
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 798	1 153		35 951
- Installations générales, agencements aménagements divers	44 572	5 706		50 278
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	387	341		728
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	144 538	18 700		163 238
ACTIF IMMOBILISE	162 533	19 505		182 038

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	159 854	118 054	41 800	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	57 594	34 736	22 858	
Total I	217 448	152 790	64 658	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

CS

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 918 603 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 800		2 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 534 384	2 534 384	
Autres	343 024	343 024	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 395	38 395	
Total	2 918 603	2 915 803	2 800

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - rrr à obtenir	44 184
Total	44 184

C

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	136 733	7 505	27 762	116 477
Total	136 733	7 505	27 762	116 477

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	7 505	27 762
Financières		
Exceptionnelles		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 Euro décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 000	100,00

CS

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	465 008
Prélèvements sur les réserves	34 992
Total des origines	500 000
Affectations aux réserves	
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	500 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	200 000				200 000
Réserve légale	20 000				20 000
Réserves générales	328 050	-34 992		34 992	293 059
Résultat de l'exercice	465 008	-465 008	480 517	465 008	480 517
<i>Dividendes</i>		500 000			
Provisions réglementées	9 300				9 300
Total Capitaux Propres	1 022 359		480 517	500 000	1 002 876

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix	9 300			9 300
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	9 300			9 300

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation
Financières
Exceptionnelles

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 771 968 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 407	1 407		
- à plus de 1 an à l'origine	177 427	88 097	89 330	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 277	2 277		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 331 861	3 331 861		
Dettes fiscales et sociales	236 320	236 320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 676	22 676		
Produits constatés d'avance				
Total	3 771 968	3 682 637	89 330	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 86 881

(**) Dont envers les associés 461

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn - fnp	375 646
Interets courus sur emprunt	2 277
Prov congés payés	67 952
Prov rtt	11 557
Provision charges sur CP	25 737
Taxe apprentissage	623
C3S à payer	6 786
Etat - cap	1 255
Total	491 832

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	38 395		
Total	38 395		

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 22,76 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	18	
Ouvriers		
Total	26	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	67 558
Engagements de crédit-bail mobilier	7 260
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	74 818

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				23 529	23 529
Cumul exercices antérieurs				15 685	15 685
Dotations de l'exercice				4 705	4 705
Amortissements				20 390	20 390
Cumul exercices antérieurs				13 248	13 248
Exercice				3 975	3 975
Redevances payées				17 223	17 223
A un an au plus				2 318	2 318
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				2 318	2 318
A un an au plus				4 941	4 941
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				4 941	4 941
Montant pris en charge dans l'exercice					